

DECISION N°026/D/FEICOM/DG DU 24 JUL 2023

pour les travaux de réhabilitation et d'installation des lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Meyomessala, Phase 1.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

23/N°026/D/FEICOM/DG/DMR/FDC/SDAS/SMA/WSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 26 mai 2023 pour les travaux de réhabilitation et d'installation des lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Meyomessala, Phase 1.

DECIDE:

Article 1er : La Société BATRATEL SARL , BP : 12578 Douala-Cameroun, Tél : (237) 233 430 088 est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 26 mai 2023 pour les travaux de réhabilitation et d'installation des lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Meyomessala, Phase 1, pour un montant de deux cent trente-sept millions six cent quarante-neuf mille huit cent quatre (237 649 804) francs CFA TTC et pour un délai de livraison de cinq (05) mois, à compter de la date de notification du Marché.

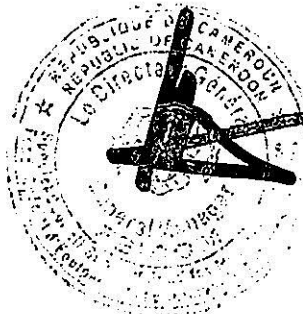
Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, le 24 JUL 2023

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP/ATCR ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ P/CIPM/FEICOM ;
- ✓ INTERESSE ;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akoa  
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE